



**2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2016**

**REUNION DES 24 ET 25 NOVEMBRE**

**N° 2016/O2/065**

**REPONSE DE M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse  
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Josette RISTERUCCI  
AU NOM DU GROUPE «COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT  
DE GAUCHE»**

**OBJET : Réalisation du projet régional de santé en cours.**

Madame la conseillère territoriale,

Cette question fait suite à des débats qui se sont inscrits dans le temps et vous exprimez à la fois votre préoccupation et votre colère et nous aurons l'occasion de prolonger, en dehors du cadre formel d'aujourd'hui, et peut-être dans d'autres instances, ce débat et essayer de corriger ce qui peut l'être.

Je voudrais toutefois dire, pour tempérer votre présentation, que la création de cette activité des soins de suite et de réadaptation (SSR) cardiaque et réhabilitation pulmonaire est une avancée et vous savez le temps qui a été nécessaire pour l'obtenir.

Vous l'avez relevé, cette autorisation sera effectivement mise en œuvre sous la forme « hôpital de jour » (HDJ) dans un premier temps avec un redéploiement de l'hospitalisation complète d'ici 2018. Ce délai dans la mise en place, étant lié aux travaux d'aménagement de l'hôpital.

Ce service va permettre à un nombre significatif de patients d'avoir accès à des soins auxquels ils ne pouvaient pas bénéficier jusqu'à aujourd'hui. Selon les chiffres qui m'ont été communiqués, cela représente 95% des cas pour la cardiologie.

De façon plus globale, nous allons avoir un débat sur le projet régional de santé (PRS) dans les semaines à venir, nous allons avoir l'occasion d'aborder dans le cadre de la motion, examiner les grands principes autour desquels nous voulons organiser notre action, nous allons avoir l'occasion au centre hospitalier de Bastia de reposer la question de l'évolution de cette structure.

Donc j'ai entendu votre colère, j'en prends acte mais je pense qu'il y a également des éléments positifs qu'il faut souligner.

En toutes hypothèses, l'objectif fondamental est de contribuer, du nord au sud de l'est à l'ouest, en milieu urbain, comme en milieu rural et de montagne, à travers les instruments dont nous disposons, une politique de santé garantissant à tous les Corses un accès effectif à ce droit fondamental

Ceci se fera aussi grâce aux décisions que nous allons prendre en corrélation avec la politique de santé, et je pense par exemple, au schéma de développement de la montagne, au plan d'actions contre la précarité que nous allons développer, ou encore à la révision de nos modes de déplacements et à l'implantation de nouvelles structures et à l'amélioration des existantes.

Nous avons là un chemin qui est tracé y compris pour répondre à votre inquiétude et votre colère dans ce dossier.

Je vous remercie.